

Me BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE MAISON D'HABITATION
SISE A GROSLEE SAINT-BENOIT (01300 Evieu)
231 route d'Argent
SUR LA MISE A PRIX DE 70.000 € OUTRE CHARGES
frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente**

**ADJUDICATION le MARDI 16 JUIN 2026 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, Caisse de Crédit Agricole Mutuel, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 399 973 825, siège social 1 Rue Pierre de Truchis de Lays 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la commune de GROSLEE SAINT-BENOIT (01300 Evieu) – 231 route d'Argent

Une maison d'habitation, cadastrée :

Section C N°623 Lieu-dit EVIEU pour 15a 85ca

Section C N°626 Lieu-dit EVIEU pour 10a 83ca

Elevée en moellons – façades non crépies – comprenant : cuisine ouverte sur séjour, buanderie, salle de bain, chambre 1 en travaux, toilettes, chambre 2, chambre 3. Combles

Chauffage : pompe à chaleur (plancher chauffant)

Surface habitable totale de 104,18 m²

Maison non achevée, des travaux de finition sont à prévoir. Terrain envahi de végétation. Permis de construire : 16 juin 2017 – PC 00133817A0001

Bien actuellement inoccupé.

Visite par la SELARL AHRES Commissaire de Justice à Bourg en Bresse le vendredi 22 mai 2026 de 9h30 à 10h30.

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000) **LE MARDI 16 JUIN 2026 à 14 HEURES** sur la mise à prix de **SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70.000 €) OUTRE CHARGES** frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com **et via le site avoventes.fr**

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST